



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?1906-Les-inventaires-a-Rosporden>

1906 Les inventaires à Rosporden

- HISTOIRE(s) - Les inventaires des biens d'église -

Date de mise en ligne : lundi 8 janvier 2007

Description :

Une résistance efficace, mais éphémère.

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

A Rosporden, la visite de l'inspecteur de l'enregistrement avait été annoncée pour le vendredi suivant, à 9 heures, aux deux messes du dimanche. C'est donc le 16 février que M. B. est arrivé à Rosporden. Il avait pris le train à Quimper pour arriver à Rosporden vers huit heures.

Il s'est d'abord rendu à la mairie, puis à la cure, où il est resté une demi-heure.

Pendant ce temps, quelques personnes montées dans le clocher, sonnent le tocsin, donnant le signal.

Une quarantaine de manifestants, dont 15 à 20 hommes, sont réunis sous le porche et attendent. Les portes de l'église sont fermées et, dit-on, barricadées à l'intérieur.

La porte du presbytère s'ouvre. Le curé, entouré des membres du conseil de fabrique, accompagne M. B.. A l'entrée du cimetière, le curé lit une protestation. M. B. l'écoute, puis se présente à la porte de l'église qu'on refuse de lui ouvrir. Il se retire alors.

A midi et quart, M. Bouttemy revient accompagné du commissaire spécial de Quimper et des cinq gendarmes de Rosporden.

Le tocsin se remet à sonner .

Sous le porche toujours le même nombre de manifestants ; sur la place environ trois cent curieux.

Après avoir parlementé avec le curé et les manifestants, le commissaire fait appel à la force. Les gendarmes entament la lutte contre les manifestants. Au bout de vingt minutes, tous se retirent.

Note : une quarantaine d'opposants, trois cent curieux ...

L'inventaire a été remis à une date ultérieure.

M . B. est revenu le lundi suivant et l'inventaire a pu être effectué sans incident.

Source : "Le Finistère"

Le Courrier du Finistère (03.03.1906) relate les suites au tribunal correctionnel de Quimper : **"On ne savait pas que les culottes de gendarmes fussent si chères"**.

[>](IMG/jpg/rosporden_suite.courrier.jpg)

A Rosporden, la tentative d'assassinat
fait le 17 février des victimes nées par la
résistance des catholiques. Mais un brigadier
de gendarmerie est, au cours de la
nuit, la poche de son pantalon trouée, et
M. Pierre Dagorn, commissaire à Rosporden,
accusé de vol insignifiant, est
cité à comparaître, mardi, devant le tri-
bunal correctionnel de Quimper.

M. Dagorn a exposé qu'il n'a pu se rendre
compte de ce crime contre la cellule du
bravo Duzière, dans des conditions qui
ont été les seules par le bien son collègue de re-
sistance, à gauche M. Nourry, et à droite
M. Dagorn.

De nombreux témoins attestent ce fait.
M. le procureur a dit que ces dépositions
se valaient peut-être, puisque de faire arrêter
M. Dagorn qui a l'habitude de rendre abon-
damment à la justice. Voilà des preuves qui
se sont puées pour constituer les jurés
et les témoins. M. le président Le Marchandier,
à l'annonce, a dit, le conseil, un
seul réquisitoire.

À l'audience de mardi, le tribunal a rendu
son jugement condamnant M. Dagorn à
M. Jour de prison avec sursis et à
100 fr. d'amende sans sursis. On ne savait
pas que les cellules de gendarmerie étaient si
étroites.